

Ubaye  
Sud Med  
NORDIC  
irresistible  
JOP  
SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE  
SDIS

29 ème Championnat de France  
**SKI NORDIQUE**  
**Sapeurs-Pompiers**

18 Janvier 2025  
Site nordique de Larche  
Vallée de l'Ubaye (04)

SDIS 04  
UBAYE  
ALPES DE HAUTE PROVENCE  
VALLÉE DE L'UBAYE

# SOMMAIRE

QUELQUES MOTS.....	4
MOT DES ORGANISATEURS.....	4
MOTS DE NOS PARRAINS.....	5
MOT DE Gérard VALLA, créateur du championnat en 1986.....	7
MOT DE LA DÉPUTÉE DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE.....	8
MOT DU SÉNATEUR DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE.....	9
MOT DE LA PRÉSIDENTE DU DÉPARTEMENT.....	10
MOT DU PRÉSIDENT DE LA FNSPF ET DE L'ODP.....	11
MOT DU PRÉSIDENT DE L'UNION RÉGIONALE.....	12
MOT DU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DU SDIS 04.....	13
MOT DU PRÉSIDENT DU SDIS 04.....	14
MOT DU PRÉSIDENT DE L'UDSP 04.....	15
PRÉSENTATION DES ÉPREUVES.....	16
PARTICIPANTS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION.....	16
COURSES PROPOSÉES.....	16
PROGRAMME DÉTAILLÉ.....	17
DOSSIER D'INSCRIPTION.....	18
INFORMATIONS.....	18
CONTACTS.....	19
LES BULLETINS D'INSCRIPTION.....	20
BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE.....	20
BULLETIN D'INSCRIPTION AU RELAIS.....	22
RÉCAPITULATIF PAR CENTRE DE SECOURS.....	25

# CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SKI DE FOND POMPIER 2025

RIB.....	27
ATTESTATIONS.....	28
ATTESTATION D'ADHÉSION À L'UD, UR ET FNSPF.....	28
ATTESTATION DU MÉDECIN.....	29
ou NUMÉRO LICENCE FFS: .....	29
ATTESTATION PARENTALE.....	30
LES RÈGLEMENTS.....	31
RÈGLEMENT DU CHALLENGE PAR CIS.....	31
RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA COMPÉTITION.....	32
CHARTRE DE FARTAGE.....	36
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....	37
PLAN D'ACCÈS.....	37
RESTAURATION ET BUVETTE.....	38
APÉRO DES RÉGIONS.....	38
HÉBERGEMENTS.....	38

# QUELQUES MOTS...

## *MOT DES ORGANISATEURS*

Chers amis fondeuses et fondeurs, Actifs, Vétérans, Jeunes Sapeurs et Personnels Administratifs et Techniques,

C'est avec un très grand plaisir que les sapeurs-pompiers du Centre d'Incendie et de Secours de Barcelonnette épaulés par l'ensemble du personnel du Poste Avancé de la Haute-Ubaye, sous l'égide de l'Union Départementale et du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de Haute-Provence, se mobilisent sans relâche afin de vous proposer un championnat dans ces magnifiques décors de la vallée de l'Ubaye.

C'est grâce à l'engouement de Mr Gérard VALLA, qui se dépense sans compter au fil des années. Il a réussi à trouver un petit groupe en août 2022, après plus de 10 ans d'efforts, afin de faire vivre cette première édition au sein des Alpes de Haute-Provence et plus particulièrement de l'UBAYE.

Nous tenons, d'ores et déjà, à féliciter tous ceux qui se démènent dans l'ombre afin de vous émerveiller lors de cette journée.

Nous tenons également à remercier tous les partenaires qui nous permettront de vous chouchouter.

Nous comptons sur votre enthousiasme afin de faire un retour triomphal à cette épreuve absente du calendrier sportif national pendant ces dernières années dû aux différents événements que l'on a dû tous subir.

Sportivement.

Néné, Flo, Nono et Phil.

## MOTS DE NOS PARRAINS

*Jean-Pierre CHEVALIER*



*Jean-Pierre Chevalier est né à Barcelonnette le 17/01/1950. Montagnard, alpiniste, grimpeur, skieur alpin et de randonnée, il est initié tard, à 36 ans, au ski de fond alors très peu pratiqué dans la vallée de l'Ubaye.*

*C'est grâce à ses enfants inscrits au petit club de fond, sous la houlette de Jean Golé qu'il prend immédiatement goût à ce sport qui lui correspond car il est aussi coureur à pied, marathonien, triatlon. Le club s'étoffe devient section fond du GSSB géré par Michel Pierry. Un des premiers entraîneurs sera Loïc Dunand une autre figure du ski de fond. Jean-Pierre se classe vite dans les premières places des compétitions régionales ou nationales. Jean-Pierre joue un rôle important dans le développement de ce sport auprès des enfants de l'école de Barcelonnette dont il est directeur.*

*Les prés autour de la ville seront les premiers sites d'entraînement. Plus tard toutes les écoles organiseront aussi des sorties à Larche et à St Paul dont les pistes sont de mieux en mieux aménagées et entretenues. L'idée de la course La Transfrontalière, de part et d'autre du col de Larche, germe avec Valéry Romano le nouvel entraîneur du club, un italien de Demonte. Une belle course sur un terrain exceptionnel.*

*A 75 ans Jean-Pierre a abandonné la compétition mais pratique toujours le fond de manière intensive !*

*Loïc DUMAND*



*Natif de l'Ubaye, Loïc DUMAND a baigné dans le ski de fond très jeune. Il partageait cette passion avec son père et son frère.*

*Il intègre l'équipe de France de Biathlon en 1976 durant 3 ans.*

*Après 12 participations à des épreuves de coupe du monde, Loïc a décroché une deuxième place en individuel au championnat de France de ski de fond et un titre de champion de France « Sprint ».*

*Plusieurs palmarès également sur des courses de longue distance (40 km, 50 km) en France et à l'étranger.*

*Il fut également responsable de l'équipe pôle Espoir Alpes Provence durant 9 ans, il a accompagné des sportifs de haut niveau mais également piloter des missions de formation et de coordination.*

*Les filles de l'équipe de France Féminine de fond et de Biathlon ont bénéficié de ses talents d'entraîneur durant plusieurs saisons.*

*Il est maintenant à la retraite et pratique encore le fond et le ski Alpin avec beaucoup de dynamisme.*

## **MOT DE Gérard VALLA, créateur du championnat en 1986 ancien SPV de St Étienne- LOIRE**

### HISTOIRE D'UNE JOURNÉE FÉCONDE

- Dimanche 28 août 2022 -

La fécondation du Championnat 2025 en Ubaye a eu lieu en cette belle journée du 28 août 2022 au Centre de Secours de Barcelonnette. J'avais cherché depuis 2008 des organisateurs pour bâtir ici un championnat, hélas mon désir de construction était resté vain alors, sans y croire, j'allais une dernière fois dans la caserne de mes collègues ubayens ce dernier dimanche d'août, uniquement pour donner des papiers faisant la promotion du championnat 2023 dans l'Ain.

Il est 11 heures 30 quand j'arrive sous un ciel d'azur au Centre de Secours. Je traverse une cour pour me diriger vers une porte ouverte. C'est celle du réfectoire. Un pompier que je ne connais pas me voit arriver en me disant « Bonjour Monsieur VALLA ». Agréablement étonné, je lui demande son nom. « Je m'appelle Philippe STENGER, j'ai été pompier dans la Loire ». Je pense qu'il me connaît par le Mondial de cyclisme.

Enthousiasmé par ce contact, je lui donne la promo pour l'Ain en lui disant que je souhaite la participation de fondeurs des Alpes de Haute Provence et puis l'affabilité douce et avenante de Philippe me porte à lui confier ce que j'ai dans l'âme : mes vaines recherches d'organisateurs en Ubaye depuis quatorze ans. Alors la fécondité allait se déployer !

Philippe me cite un jeune collègue, Florian SURMELY, passionné de ski de fond et boute-en-train de surcroît, capable d'entreprendre quelque chose ici. Philippe lui parlera de mes vœux de construction d'un championnat. Il comprend en effet qu'il me tient à cœur que le seul département alpin qui n'a jamais accueilli le championnat puisse enfin combler ce vide. Alors, avec bonheur, tout est allé dans une direction positive. Florian est partant pour construire. Ainsi, la fécondation du 28 août passe rapidement la période embryonnaire en évoluant efficacement avec le soutien de l'Union et du SDIS. Et ce championnat tant désiré arrivera dans les hautes montagnes de Larche le 18 janvier !

Ce jour-là on vivra la Renaissance du Championnat après quatre années mortes... Pensons au désarroi de nos amis de Haute-Savoie et de l'Ain contraints d'annuler leurs championnats, aux Glières à cause du COVID en 2021 et 2022, puis aux Plans d'Hotonnes à cause du manque de neige en 2023-2024...

Le championnat renaîtra donc en 2025 grâce à votre volonté d'entreprendre à Barcelonnette. Merci Philippe, merci Florian, merci à vos amis de l'Ubaye et du pays de Digne pour leur appui. Votre travail efficace mérite que les pompiers de France viennent nombreux skier. Cette Renaissance sur les pistes de Larche à 1700 mètres d'altitude dans un décor de cimes à plus de 3000 mètres sera très belle !

## MOT DE LA DÉPUTÉE DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE



C'est avec fierté que je m'adresse à vous, à l'occasion du grand championnat de ski de fond à Larche, ici en Ubaye, terre de nature et de défis.

Ce rendez-vous exceptionnel, en plein cœur de nos magnifiques montagnes, incarne non seulement l'esprit sportif qui anime notre région, mais aussi un lien profond avec nos racines montagnardes et notre patrimoine naturel exceptionnel.

Le ski de fond, discipline exigeante et pleine de grâce, est pour moi bien plus qu'un simple sport. Il reflète un mode de vie, une manière de se dépasser, de puiser dans ses ressources profondes pour aller toujours plus loin, malgré les difficultés et les conditions parfois rudes.

En tant que députée, mais aussi pratiquante passionnée de ski de fond, je retrouve dans cette discipline des valeurs qui me sont chères : l'endurance, la persévérance et le respect de notre environnement.

Ce championnat est l'occasion pour nous tous de célébrer non seulement la performance sportive, mais aussi la beauté de notre région. Larche en Ubaye offre un cadre exceptionnel, et je ne doute pas que cette compétition saura nous rassembler autour de moments d'émotion, de dépassement de soi et de solidarité.

Je tiens également à saluer tous les participants qui ont choisi de prendre part à cette compétition. Vous êtes les véritables ambassadeurs de cet esprit sportif, et je vous souhaite à tous de vivre une expérience enrichissante, marquée par le plaisir du sport et le respect mutuel.

Que ce championnat soit pour chacun de nous l'occasion de vibrer au rythme de la glisse, de partager des moments inoubliables et de continuer à valoriser notre magnifique vallée.

À toutes et à tous, un grand merci pour votre participation et votre soutien. Ensemble, faisons de ce championnat un moment exceptionnel !

Sportivement vôtre,

Sophie VAGINAY

Députée des Alpes de Haute Provence

## MOT DU SÉNATEUR DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

C'est en Haute-Ubaye et plus particulièrement sur le site de Larche que se dérouleront le 18 janvier 2025 les 29<sup>èmes</sup> championnats de France de ski de fond des sapeurs-pompiers.

Ainsi, c'est un nouveau challenge pour l'amicale des sapeurs-pompiers de Barcelonnette et de Haute Ubaye qui avec l'aide et le soutien de l'Union départementale, organisera ce championnat.

Le magnifique cadre naturel qu'offre la haute vallée de l'Ubaye, et dans lequel évolueront les sportifs ne laissera pas indifférents leurs accompagnants.

Ce sera l'occasion pour toutes et tous de se retrouver pour un événement sportif où Fraternité et convivialité seront de mise.

Toutes mes félicitations vont évidemment à l'amicale des sapeurs-pompiers, à l'Union départementale et à tous les bénévoles qui vont œuvrer pour que l'organisation de ce championnat soit à la hauteur des attentes des sportifs et que notre département reste à jamais graver dans leur mémoire.



Jean-Yves ROUX  
Sénateur des Alpes de Haute-Provence

## MOT DE LA PRÉSIDENTE DU DÉPARTEMENT

Les Alpains de Haute-Provence savent ce qu'ils doivent aux sapeurs-pompiers qui assurent leur protection. Ces derniers sont en permanence prêts à intervenir, même si cela impacte leur vie quotidienne, notamment pour les volontaires qui jonglent entre travail et engagement civique. Inondations, incendies, accidents de la route, glissements de terrain, avalanches, les pompiers sont prêts à faire face à des événements de tous types. Cela exige des compétences variées et un dévouement total qui doit être salué.

Ces femmes et ces hommes partagent un lien unique, forgé par leur expérience dans le secours aux victimes. C'est cette camaraderie qui est à l'origine du dynamisme de leurs amicales et de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Alpes de Haute-Provence (UDSP04).

Ce sont justement l'UDSP04 et l'amicale des pompiers de Barcelonnette et de la Haute-Ubaye, qui organisent cette année le championnat de France de ski de fond sapeur-pompiers, sur le site de Larche. Je salue l'esprit d'initiative, et l'engagement des organisateurs de ce bel événement. Je souhaite également la bienvenue dans les Alpes de Haute-Provence à tous les compétiteurs, venus de la France entière. Je suis convaincue que tous les skieurs engagés s'apprêtent à vivre une expérience unique, dans cet écrin idéal de la vallée de l'Ubaye ! Bonne glisse à toutes et à tous !



Eliane Barreille

Présidente du Département des Alpes de Haute-Provence



## **MOT DU PRÉSIDENT DE LA FNSPF ET DE L'ODP**

Chères et chers collègues et ami(e)s sapeurs-pompiers,

Notre championnat de France de ski de fond est très attendu, et je suis sûr qu'il réunira pour cette nouvelle édition, les talents parmi nos plus grands champions. C'est dans ce type de rassemblement sportif que les participants se dépassent, relèvent le défi, tout en offrant un moment de bonne humeur et de cohésion. Et ces valeurs que le sport et la compétition convoquent sont communes à celles des sapeurs-pompiers. Je ne doute donc pas que cette édition sera un grand moment de partage.

D'autant plus que le comité d'organisation et les bénévoles, au travers de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Barcelonnette ainsi que celle de Haute-Ubaye, en partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Alpes de Haute-Provence, sauront vous accueillir dans les meilleures conditions, dans le cadre superbe du parc du Mercantour.

Que ce championnat soit, plus qu'une compétition, un moment sportivement et fraternellement mémorable !

Bon championnat à toutes et à tous !

**Jean-Paul Bosland**

**Président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et de l'Œuvre des pupilles**

## MOT DU PRÉSIDENT DE L'UNION RÉGIONALE DES SAPEURS-POMPIERS DE SUD-MÉDITERRANÉE



C'est avec beaucoup de plaisirs que je m'exprime à l'occasion du 29<sup>ième</sup> championnat de France de ski de fond et je tiens à vous saluer vous qui êtes des acteurs essentiels de la pratique du sport au sein de notre beau réseau associatif.

Je souhaite saluer respectueusement le Président du CASDIS 04 M.Jean Claude CASTEL et son Directeur Départemental le colonel Sylvain BESSON qui sont des soutiens inébranlables de notre réseau associatif et répondent toujours favorablement aux sollicitations du monde associatif sapeur-pompier.

Je veux rendre hommage à ceux sans lesquels rien ne serait possible : l'amicale de Barcelonnette, l'Union Départementale des sapeurs-Pompiers des Alpes de Haute Provence et à l'ensemble des équipes de passionnés, de bénévoles qui œuvrent sans relâche, afin que le sport prenne toute son importance au sein de nos territoires. Votre investissement associatif est le ciment de notre réseau, afin que nos sportifs puissent se rencontrer et se mesurer lors de ces compétitions, dans la convivialité, le partage et le respect mutuel.

Je ne doute pas de la totale réussite de cette épreuve nationale dans ce département dynamique et moteur pour la pratique du sport chez les Sapeurs-pompiers en Sud-Méditerranée.

Enfin qu'il me soit permis de féliciter et de remercier tous ceux qui, au quotidien, s'engagent avec générosité dans ce réseau. Soyons conscients de ce qu'ils représentent et défendent au quotidien en qualité d'amicalistes, d'animateurs de commissions pour donner du sens à ce que nous sommes des aidants, des facilitateurs, des formateurs, des éducateurs.

Merci également aux partenaires privés et aux collectivités locales qui accompagnent et subventionnent nos manifestations. Ils sont essentiels et irremplaçables à la vie associative de nos territoires ruraux.

Ensemble à travers ce rendez-vous consolidons ces notions de partage, cohésion et de convivialité. Mettons toute notre énergie à soutenir la pratique sportive et devenir acteur du mieux vivre ensemble. Faisons-en une ambition associative régionale et le fil conducteur de notre action collective. S'unir pour mieux servir en respectant nos valeurs et nos convictions.

Bonne compétition sportive et bonne cohésion associative.

Salute a tutti.

**« Donner, recevoir, partager : ces vertus fondamentales du sportif sont de toutes les modes, de toutes les époques. Elles sont le sport. ». Aimé Jacquet**

Lieutenant-colonel Thierry NUTTI

Président union régionale des sapeurs-pompiers de sud-méditerranée

## MOT DU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DU SDIS 04

*Chères et chers collègues,*

*C'est avec un immense plaisir que nous accueillons cette 29ème édition du Championnat de France de ski nordique des sapeurs-pompiers dans la magnifique vallée de l'Ubaye. Ce rendez-vous annuel est l'occasion, pour tous les acteurs du corps des sapeurs-pompiers, de se retrouver dans un cadre sportif et convivial, où l'esprit d'équipe et la solidarité s'expriment pleinement, au-delà de nos engagements quotidiens.*

*Organiser un tel événement dans un lieu aussi exceptionnel que le site nordique de Larche est un véritable honneur pour notre irrésistible département. Ce cadre naturel, où les paysages sont aussi grandioses qu'exigeants, mettra en valeur les qualités d'endurance, de persévérance et de dépassement de soi que nos métiers cultivent chaque jour.*

*Je tiens à remercier l'ensemble des partenaires, les organisateurs et les bénévoles qui, par leur engagement, contribuent à la réussite de ce championnat. Leur travail est à l'image des valeurs que nous portons : engagement, entraide et esprit de corps.*

*Je souhaite à tous les participants une compétition intense et fraternelle, où l'effort et le plaisir seront au rendez-vous.*

*Bonne chance à toutes et à tous, et que ces moments restent gravés dans vos mémoires !*



Colonel Sylvain BESSON  
Directeur Départemental du SDIS 04

## MOT DU PRÉSIDENT DU SDIS 04

*Mesdames et Messieurs,*

*C'est avec une grande fierté, en tant que président du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de Haute-Provence, que je m'associe à l'organisation de ce 29ème championnat de France de ski nordique des sapeurs-pompiers. Cet événement, qui rassemble des participants venus de toute la France, se tiendra dans l'écrin naturel exceptionnel de la vallée de l'Ubaye, un lieu chargé d'histoire et de beauté.*

*En tant qu'élu, je mesure l'importance de ces rencontres qui, au-delà de la performance sportive, renforcent les liens entre les sapeurs-pompiers, qu'ils soient professionnels ou volontaires. Le ski nordique est une discipline qui incarne des valeurs essentielles : l'effort, la persévérance et le dépassement de soi, des qualités que vous mettez chaque jour au service de nos concitoyens.*

*Je tiens à exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui ont permis la réalisation de cet événement, en particulier l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du 04, le SDIS 04, ainsi que l'ensemble des bénévoles et partenaires. Votre implication et votre dévouement illustrent l'esprit de solidarité qui caractérise notre département.*

*Je vous souhaite à tous une très belle compétition, dans la convivialité et l'esprit d'équipe qui font la force de notre grande famille.*

*Sincèrement,*

Jean-Claude CASTEL  
Président du SDIS 04



## MOT DU PRÉSIDENT DE L'UDSP 04

Chers amis,

Après les championnats de France de Rugby (2016), le trekking (2019), le ski alpin (2023), le cyclisme en ligne et contre la montre (2024), les sapeurs-pompiers des Alpes de Haute Provence, en particulier ceux de Barcelonnette et Haute Ubaye, vous accueillent sur le site nordique de Larche, le samedi 18 janvier 2025 pour le 29ème championnat de France de ski de fond.

Une manifestation sportive réunissant des compétiteurs de toute la France, et pour nous, l'occasion de faire découvrir cette magnifique vallée dans cet irrésistible département.

Tout d'abord un grand merci à l'équipe organisatrice, qui derrière Philippe, responsable de cet événement sportif et Noël chef de centre, s'engage pour vous offrir une belle journée de course. C'est une première dans ce sport pour les sapeurs-pompiers du Corps départemental et l'UDSP 04.

Nul doute qu'il sera une réussite, et je tiens à en féliciter, par avance les membres pour leur initiative et leur implication.

Alors merci à tous nos partenaires, donateurs, collectivités, aux maires, aux élus, aux bénévoles, aux sapeurs-pompiers, jeunes, actifs, retraités, mais aussi à vous les compétiteurs, accompagnateurs, familles, pour que ce championnat de France de ski de fond, reste un moment sportif mais également un temps festif, convivial, rempli d'échanges et d'amitiés.

A toutes et tous, je vous souhaite un agréable séjour dans les Alpes de Haute Provence.

Vive le ski et vive les sapeurs-pompiers de France.



Commandant Arnaud VALLOIS  
Président de l'UDSP 04

# PRÉSENTATION DES ÉPREUVES

## PARTICIPANTS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

Tous les adhérents à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF) peuvent participer, en qualité de membres actifs ou associés : SPP, SPV, BSPP, BMPM, SP de Monaco, les UIISC, PATS, actifs ou retraités.

Ils devront être adhérents à leurs Unions respectives (attestation obligatoire).

## COURSES PROPOSÉES

Les épreuves du championnat de France seront regroupées sur la journée du **samedi**. Toutes les courses sont proposées en **style libre**.

→ Courses en ligne de 5, 10 ou 15 km selon les catégories. Départ à 9h30 pour le 15 km, puis à 10h pour le 10 km et 10h30 pour le 5 km.

→ Relais en équipe de type « patrouille ramassage » sur une boucle de 800 m environ, avec un départ à 14h

Les horaires peuvent être modifiés en fonction des conditions météorologiques.

## PROGRAMME DÉTAILLÉ

### VENDREDI 17 janvier:

- de 17 à 20h : Accueil des participants au Centre de secours de Barcelonnette, retrait des dossards possible.

### SAMEDI 18 janvier

A Larche, au site nordique

- 8h00 : Accueil des participants
- 9h30 : Départ du 15 km
- 10h00 : Départ du 10 km
- 10h30 : Départ du 5 km
- 12h00 : Repas au Syndicat d'Initiative au centre du village de Larche
- 13h30 : Briefing et distribution des dossards du relais
- 14h00 : Relais en équipe de type « patrouille ramassage » sur une boucle de 800 m environ
- 15h30 : Cérémonie de remise de prix au Syndicat d'Initiative de Larche
- À partir de 18h30 : « L'apéro des Régions » puis le repas, à la salle des fêtes de Jausiers

# DOSSIER D'INSCRIPTION

## INFORMATIONS

La participation aux frais d'organisation a été fixée à 55€ par compétiteur (ce prix comprend les frais d'inscription aux courses et le repas du midi) et 20€ par accompagnateur (pour le repas du midi).

Le repas sera composé d'une soupe traditionnelle, de charcuteries et fromages de l'Ubaye ainsi que d'une part de tarte en dessert. Le tout sera accompagné d'une boisson.

A ce tarif, il faudra ajouter la réservation du repas du soir, au prix de 25 € par personne.

Les frais d'inscriptions vous seront remboursés en cas d'annulation.

**La date limite des inscriptions a été fixée au 10 janvier 2025.**

Un lot coureur sera offert à chaque compétiteur (1 lot pour l'ensemble de la journée).

Votre inscription sera validée dès réception de toutes les pièces jointes en annexe.

Seul le certificat médical ci-joint (Annexe 1) sera accepté dans le dossier. Les certificats d'aptitude délivrés par le 3SM, sont valides.

**L'organisation se réserve le droit d'annuler la compétition jusqu'au 15 janvier 2025, tout comme elle se réserve le droit de modifier les formats de course.**

## CONTACTS

NOM Prénom	Téléphone	Mail
Philippe STENGER (coordinateur de l'organisation)	06-03-52-56-18	phiphi4204@live.fr
Florian SURMELY (responsable de la partie technique)	07-88-45-48-18	-
Noël CONTRUCCI (chef de centre Barcelonnette)	04-92-81-18-00	ncontrucci@sdis04.fr
CIS Barcelonnette	04-92-81-18-00	franceskidefondsp@gmail.com

## LES BULLETINS D'INSCRIPTION

### BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

#### Inscription à la course en ligne

Centre de Secours :

Département :.

Adresse :

Nom et prénom du correspondant :

Tel :

Mail :

**Courses en ligne (masculin et féminin)**

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Sexe (M ou F)</b>	<b>Année de naissance</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Distance (5, 10 ou 15 km)</b>

## BULLETIN D'INSCRIPTION AU RELAIS

"type patrouille ramassage"

### Inscription au relais

#### \* Relais masculin

3 skieurs du même centre ou même département, en style libre.

RELAIS 1

NOM	Prénom	Centre ou Département
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

RELAIS 2

NOM	Prénom	Centre ou Département
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

RELAIS 3

NOM	Prénom	Centre ou Département
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

**\* Relais féminin**

3 skieuses du même centre ou département, en style libre.

RELAIS 1

NOM	Prénom	Centre ou Département

RELAIS 2

NOM	Prénom	Centre ou Département

**\* Relais mixte**

3 skieurs du même centre ou département, en style libre.

RELAIS 1

NOM	Prénom	Centre ou Département

RELAIS 2

NOM	Prénom	Centre ou Département

## RÉCAPITULATIF PAR CENTRE DE SECOURS

Centre de Secours :

Département :

Adresse :

Nom et prénom du correspondant :

Tel :

Mail :

Nombre de participants

X 55 € =

Nombre d'accompagnants

X 20 € =

(repas du midi) :

Nombre de repas du soir

X 25 € =

**Montant total :**

Paiement par chèque libellé à : UDSP04 ou par virement (RIB en PJ)

Envoyez votre dossier :

en format papier à :

en format numérique à :

**Championnat de France de Ski de Fond Pompiers**

**franceskidefondsp@gmail.com**

**Centre d'incendie et de secours de BARCELONNETE**

**avenue Ernest Pellotier**

**04400 BARCELONNETTE**

## CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SKI DE FOND POMPIER 2025

Je vous prie de trouver ci-joint :

- le bulletin d'inscription aux courses en ligne
- le bulletin d'inscription au relais
- les attestations
- le récapitulatif par CIS
- le paiement par chèque d'un montant de
- le paiement par virement d'un montant de

A « **L'apéro des régions** », nous emmènerons :

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales et particulières du règlement des courses, **adhérer à la charte de fartage**, en mon nom ainsi qu'au nom de tous les participants que j'inscris.

À  le

Signature(Précédée de la mention « lu et approuvé ») :

## RIB

### pour paiement par virement bancaire

#### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte



CR PROVENCE COTE D AZUR  
C.A. DIGNE THIERS  
Tel. 0413360064 Fax. 0492313577

21/12/2020  
00404

#### Intitulé du compte

UNION DEPT SAPEURS POMPIERS  
95 AVENUE HENRI JAUBERT  
04000 DIGNE LES BAINS

#### Domiciliation

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
19106	00832	43683066940	22

**IBAN** FR76 1910 6008 3243 6830 6694 022

**Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT** AGRIFRPP891

## ATTESTATIONS

### ATTESTATION D'ADHÉSION À L'UD, UR ET FNSPF

Je soussigné(e)

Président de l'amicale de

. atteste que

Mr/ Mme<sub>(rayer la mention inutile)</sub>

, est bien

adhérent(e) à l'UD, l'UR et à la FNSPF au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Fait à

, le

Signature

**ATTESTATION DU MÉDECIN**  
**ou numéro de la licence FFS**

Je soussigné(e), Docteur....., certifie  
que Mr/ Mme<sub>(rayer la mention inutile)</sub> .....,  
ne présente pas de contre-indication à la pratique du ski de fond en  
compétition.

Fait à ....., le .....

Signature

**ou NUMÉRO LICENCE FFS: .....**

## ATTESTATION PARENTALE

(Pour les moins de 18 ans uniquement)

Je soussigné(e) Mr/ Mme<sub>(rayer la mention inutile)</sub>

autorise mon fils/ma fille<sub>(rayer la mention inutile)</sub> .

à

participer aux Championnats de France de ski de fond des sapeurs-pompiers  
du 18 janvier 2025.

Fait à

, le

Signature :

## LES RÈGLEMENTS

### **RÈGLEMENT DU CHALLENGE PAR CIS**

Attribué lors des Championnats de France de Ski de Fond sous l'égide de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers, et avec le concours du centre organisateur, ce challenge sera remis à l'équipe gagnante selon le règlement ci-joint.

Son nom vous sera dévoilé le 18 janvier.

#### **ARTICLE 1 :**

Tous les concurrents admis à concourir à une épreuve individuelle de ce championnat, pourront concourir pour ce challenge.

#### **ARTICLE 2 :**

Le challenge sera attribué à l'équipe ayant totalisé le meilleur temps cumulé de 3 compétiteurs d'un même corps, repartis sur les 3 courses :

A savoir :

- ▶ Le meilleur temps sur 15 km
- ▶ + le meilleur temps sur 10 km
- ▶ + le meilleur temps sur 5 km.

Et ce, quel que soit la catégorie du compétiteur.

#### **ARTICLE 3 :**

L'équipe vainqueur du challenge est tenue de le restituer aux futurs organisateurs l'année suivante. Il a été réalisé par Kiki Burki, organisateur des championnats de ski de fond 1997. Chaque organisateur est libre d'attribuer un autre lot que ce challenge au centre vainqueur.

#### **ARTICLE 4 :**

Le challenge sera définitivement attribué à l'équipe qui le remportera trois années consécutives, ou cinq années non consécutives.

#### **ARTICLE 5 :**

Le centre organisateur est chargé de réaliser les calculs.

## **RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA COMPÉTITION**

### **Article 1 : Conditions de participation**

Peuvent participer au Championnat de France de ski de fond des sapeurs-pompiers tous les adhérents à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France en qualité de membres actifs ou de membres associés. Ils devront de plus être adhérents à l'Union Départementale et l'Union Régionale lorsque ces dernières existent et leur sont accessibles (voir attestation ci-jointe).

On entend par adhérents les membres suivants à jour de leur cotisation :

- Membres actifs : les sapeurs-pompiers volontaires, professionnels, militaires (BSPP, BMPM, UIISC, Monaco) en activité.
- Membres associés : les jeunes sapeurs-pompiers, les anciens sapeurs-pompiers, les sapeurs-pompiers ayant spécifiquement en charge les services d'incendie et de secours dans les entreprises et les services publics, les personnels administratifs, techniques et spécialisés des services d'incendie et de secours, adhérents aux unions Départementales et Régionales et à la Fédération.
- L'organisateur se réserve le droit d'inviter une ou plusieurs délégations étrangères quand les pays sont limitrophes, sans que ces derniers ne puissent prétendre au titre de Champion de France.

Par ailleurs, la liste des pièces d'identité acceptées sont les suivantes :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte fédérale

### **Article 2 : Aptitude Physique et Assurance**

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du ski de fond en compétition daté de moins d'un an à la date de l'épreuve est exigé.

L'inscription sera définitive à réception du règlement, et de l'ensemble des pièces demandées.

Les coureurs mineurs devront obligatoirement fournir une autorisation parentale (voir annexe).

Tout coureur doit être assuré, tant en ce qui concerne la protection personnelle que la responsabilité civile. L'organisation ne peut être tenue pour responsable des conséquences matérielles (bris, vol, perte de matériel) et des conséquences corporelles causées par une chute ou un mauvais état de santé.

### **Article 3 : Clôture des engagements**

La date limite des engagements est fixée au **10 janvier 2025**. Aucune inscription ne sera considérée après cette date. Toutefois, l'organisateur se réserve la possibilité de prolonger cette date butoir sans qu'aucune réclamation ne puisse se faire.

### **Article 4 : Catégories d'âges et distances**

<b>Catégories</b>	<b>Année de naissance</b>	<b>Distance Homme</b>	<b>Distance Femme</b>
U15	2010 à 2011	5km	5km
U16	2009	10km	10km
U18	2007 à 2008	15km	10km
U20	2005 à 2006	15km	10km
SEN	1995 à 2004	15km	10km
Master 1	1990 à 1994	15km	10km
Master 2	1985 à 1989	15km	10km
Master 3	1980 à 1984	15km	10km
Master 4	1975 à 1979	15km	10km
Master 5	1970 à 1974	10km	10km
Master 6	1965 à 1969	10km	10km
Master 7	1960 à 1964	10km	10km
Master 8	1955 à 1959	10km	10km
Master 9	1950 à 1954	5km	5km
Master 10	1945 à 1949	5km	5km
Master 11	1940 à 1944	5km	5km
Master 12	1916 à 1939	5km	5km

Le surclassement n'est pas autorisé !

### **Article 5 : Les courses**

→ Les courses individuelles :

Le championnat de France de ski de fond individuel est une course en ligne de style libre dont les distances sont définies selon les catégories ci-dessus (article 4).

## CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SKI DE FOND POMPIER 2025

**Toutes les catégories peuvent participer au 5 km, pour rendre ce championnat plus accessible, mais seuls les U15 et Masters 9 à 12 seront classés et se verront attribués le titre de champion de France.**

Le parcours se déroule sur une ou plusieurs boucles avec un ravitaillement à l'arrivée.

Un départ distinct sera donné pour chaque distance de course.

### ➔ Les courses en relais :

Il s'agit d'une course en relais de type « patrouille ramassage » sur une boucle de 800 m environ + ou – 200 m.

Chaque équipe est composée de 3 relayeurs. Un premier relayeur prend le départ du relais et réalise une boucle. A la fin de ce 1<sup>er</sup> tour, le 2<sup>ème</sup> relayeur se lance aux côtés du 1<sup>er</sup> relayeur et tous les deux parcourent le tour. A la fin du 2<sup>ème</sup> tour, le 3<sup>ème</sup> relayeur se joint aux deux premiers et l'équipe en entier réalise un dernier tour. Le chronomètre est arrêté lorsque les 3 relayeurs ont franchi la ligne d'arrivée.

- Les modalités de cette compétition sont définies en fonction du nombre d'équipes inscrites (plusieurs vagues pour les départs).
- Les équipes sont composées par centre ou par regroupement de centres d'un même département.
- Elles sont composées de 3 coureurs en style « libre ».
- Le titre de champion de France en relais est attribué à l'équipe ayant réalisé le meilleur temps.
- Un relais féminin est organisé avec trois compétitrices d'un même département en style libre.
- Les relais mixtes sont autorisés.

La participation au relais n'est pas tenue à une participation obligatoire à la course en ligne.

### **Article 6 : Le dopage**

Les organisateurs se réservent le droit de faire effectuer un contrôle antidopage sur les concurrents de leur choix.

Tout coureur refusant de s'y soumettre sera disqualifié.

Tout coureur faisant l'objet d'un contrôle positif sera disqualifié et une sanction sera prise par la commission fédérale.

### **Article 7 : Classements**

Un classement individuel sera établi pour chaque catégorie, ainsi qu'un classement par équipe pour le relais masculin, mixte et féminin.

### **Article 8 : Les récompenses**

Une récompense sera remise au premier de chaque catégorie.

Il n'y aura pas de double récompense (scratch et catégorie). Les 3 gagnants au scratch ne seront pas classés dans leur catégorie.

### **Article 9 :**

Il sera fait application du règlement international de ski de fond (RIS).

### **Article 10 :**

Toute réclamation se rapportant aux classements ou d'autres faits de course doit être transmise aux organisateurs au plus tard trente minutes après l'affichage provisoire des résultats.

Passé ce délai, la requête ne sera plus prise en considération. Tout litige sera soumis aux officiels de la commission des courses, leur décision est sans appel.

### **Article 11:**

Le jury composé des membres du comité d'organisation et d'un membre de la FFS se porte garant de l'organisation de la compétition selon le Règlement International de Ski de fond.

Le jury prend toutes les décisions non prévues au présent règlement, en particulier il se réserve le droit d'annuler, de modifier les lieux et les horaires si les conditions le justifient.

Toute modification importante sera portée à la connaissance des concurrents et des responsables de délégation.

Édition modifiée du 12/11/24

## CHARTE DE FARTAGE

La mise en place de cette charte se justifie par les raisons suivantes :

- ▶ Permettre aux athlètes de s'affronter sur des valeurs plus proches de leur potentiel individuel.
- ▶ Alléger le coût matériel pour les concurrents.
- ▶ Respecter l'environnement ( site de compétition aux portes du Parc National du Mercantour). Les études récentes ont démontré que le fluor est un polluant dont la molécule ne se dissout pas, au même titre que les micro-plastiques.

Cette charte sera applicable à **toutes** les épreuves inscrites au championnat de France de ski de fond pompier 2025.

Elle tient compte de la nouvelle réglementation de la Fédération Internationale de Ski et de la Fédération Française de Ski.

Par conséquent les farts de glisse et de retenue contenant du fluor sont désormais interdits. C'est pourquoi seules les gammes de farts de glisse et de retenue sans fluor seront désormais utilisées.

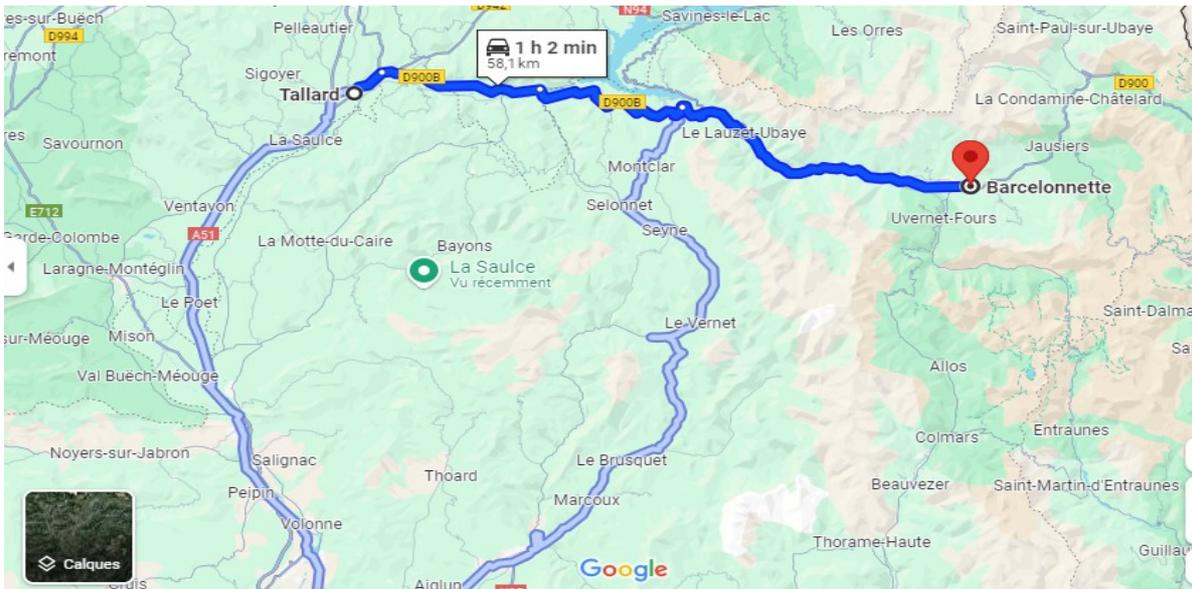
Dans la continuité de l'engagement moral des sapeurs-pompiers cette charte est basée sur la confiance et le respect réciproque au sein de cette épreuve .

**En signant l'inscription au championnat, vous adhérez à la charte de fartage.**

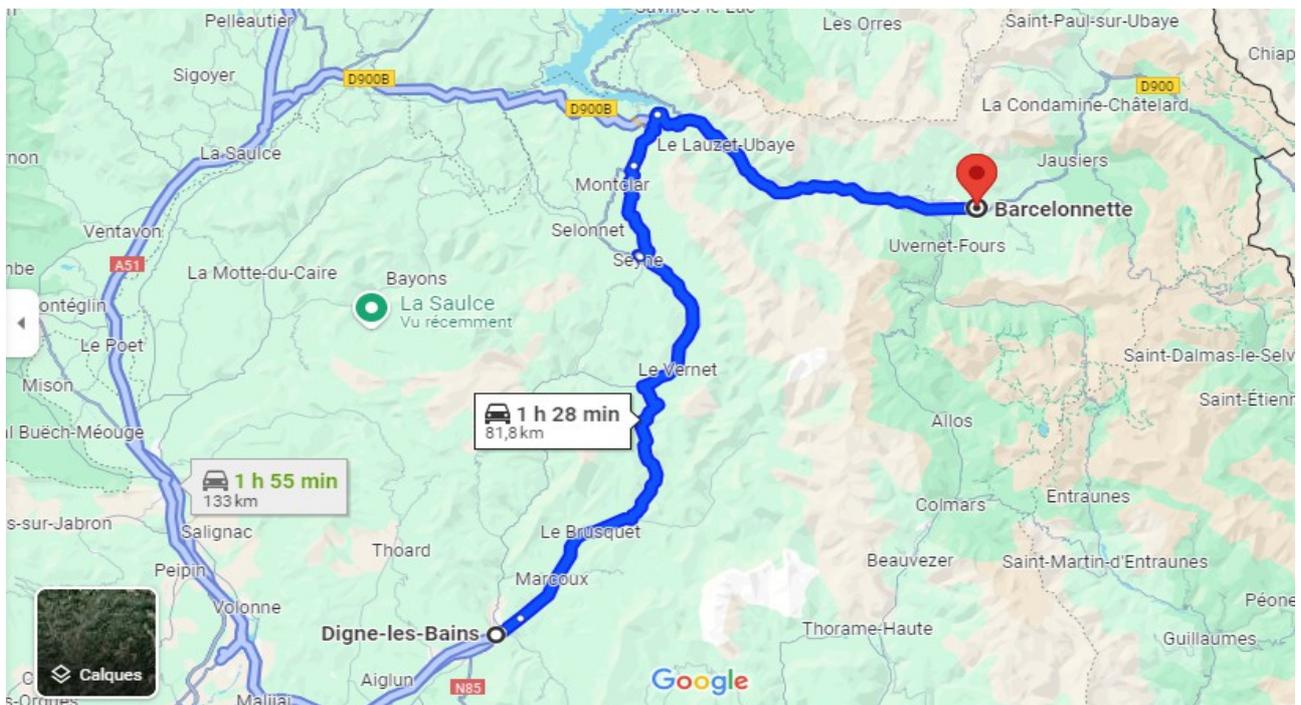
# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## PLAN D'ACCÈS

- En venant de l'A51 – LA SAULCE (fin de l'autoroute), suivre la direction Gap, puis au 1er feu rouge, prendre à droite direction BARCELONNETTE



- En venant de DIGNE, suivre la direction BARCELONNETTE



## **RESTAURATION ET BUVETTE**

Le midi, le repas, servi sur place, est pris en compte pour les compétiteurs. Les accompagnateurs doivent réserver le repas. Ce dernier est organisé par l'association « les Gueules Enfarinées ».

L'Auberge du Lauzanier sera ouverte pour le week-end et offre la possibilité de consommer boissons, cafés,...

Le soir, en plus de « L'apéro des régions », il est possible de s'inscrire au repas, qui aura lieu à la salle des fêtes de Jausiers, à partir de 18h30.

## **APÉRO DES RÉGIONS**

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, nous avons voulu retrouver la convivialité chère aux participants des championnats de France de trekking.

Après la remise des prix, nous vous proposons donc que chaque centre de secours participant propose des mets de leur régions.

Merci d'indiquer ce que vous emmènerez dans le bulletin récapitulatif afin de prévoir le nombre de tables nécessaires.

## **HÉBERGEMENTS**

Vous trouverez ci-après le lien vers le site de Ubaye Tourisme qui recense des logements vers lesquels vous adresser.

<https://www.ubaye.com/ou-dormir-hiver.html>